

Crow Baker, écuyer, qui a résigné, Thomas Earle, écuyer, marchand, de la cité de Victoria, C. A., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

(Signé,) SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuyer, L.L. D., C. M. G.,  
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, le 9 janvier 1890.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-huitième jour du mois de novembre dernier, émis par son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à Otis Shurtleff, écuyer, régistrateur de Coaticook, P. Q., comme officier rapporteur pour le district électoral de Stanstead, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable C. C. Colby, qui a accepté un office salarié sous la couronne, l'honorable C. C. Colby, de Stanstead, P. Q., a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

(Signé,) SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuyer, L. L. D., C. M. G.,  
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

L'honorable Charles Carroll Colby, député du district électoral de Stanstead; Thomas Earle, écuyer, député du district électoral de Victoria, C. A., et Rufus Henry Pope, écuyer, député du district électoral de Compton, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

Ordonné, que sir John A. Macdonald ait la permission de présenter un bill concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du Parlement, et que, pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit: —

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

En vous convoquant de nouveau cette année pour la prise en considération des affaires publiques, je puis à juste titre vous féliciter sur la continuation des progrès et de la prospérité du pays.

Pendant la vacance j'ai visité le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et partout j'ai été reçu avec la loyauté et la bienveillance que je savais être l'un des traits caractéristiques de la population du Canada. Une comparaison entre mes propres observations et celles de mes prédécesseurs fait clairement ressortir les grands progrès qui, dans cette partie de la Confédération Canadienne, se sont opérés dans l'établissement du pays, et dans le développement de ses grandes ressources agricoles, de sa richesse minérale et de ses autres ressources nationales.

Par suite des fréquentes saisies faites par des croiseurs de la marine des Etats-Unis, de navires canadiens pendant qu'ils capturaient des veaux marins dans cette partie de l'Océan Pacifique Septentrional désignée sous le nom de mer de Behring, mon gouvernement a sérieusement insisté auprès des ministres de Sa Majesté sur la nécessité de protéger nos navires pendant qu'ils sont employés à leur légitime industrie et de veiller à ce qu'aucune nation n'affirme à ces eaux des droits de propriété exclusive. J'ai toute confiance que ces représentations ont eu leur effet, et j'espère pouvoir, durant la présente session, être en mesure de vous assurer que tous les différends soulevés par cette question sont en voie de règlement satisfaisant.

Ayant remarqué la grande attention avec laquelle les autorités impériales, de même que les gouvernements européens, se sont occupés de l'amélioration des modes de pêche, de préparation et de paquage du poisson, j'ai cru qu'il était à propos d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche. Le rapport des délégués vous sera soumis, et je suis convaincu que nos pêcheurs y trouveront des renseignements très utiles et des instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

Mes ministres ont soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, et il vous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

Le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui vous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays. J'ai tout lieu de croire que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières. Des mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, seront soumises à votre considération.

L'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une revision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées. Votre attention sera appelée sur cette importante question.

Certaines modifications aux actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi qu'un projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront soumis à vos délibérations.

Des mesures vous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'Intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission Géologique et d'Histoire Naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie Nationale.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes du dernier exercice financier vous seront soumis. Vous y verrez que l'estimation des revenus a été réalisée, et que, après avoir amplement pourvu aux différents services publics du pays, il restera encore un surplus assez important. Le budget du prochain exercice a été établi de manière à répondre à tous les besoins du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je livre ces importantes questions, ainsi que toutes autres qui pourront venir devant vous, à vos plus sérieuses délibérations; et je me repose en votre sagesse et votre prudence pour les décider, avec l'aide de la divine Providence, de la manière la plus propre à procurer le bonheur et la prospérité du Canada.

---

Sur motion de sir John A. Macdonald, secondé par sir Hector Langevin,  
Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux  
Chambres du Parlement de la Puissance du Canada, soit pris en considération  
demain.

Sur motion de sir John A. Macdonald, secondé par sir Hector L. Langevin,  
Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pendant la présente  
session, soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et élections.—2o. Lois  
expirantes.—3o. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4o. Bills privés.—5o. Ordres  
permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—  
9o. Agriculture et Colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de  
tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport  
de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à  
envoyer quérir personnes et papiers.

Sur motion de M. Bowell, secondé par M. Foster,  
Résolu,—Qu'il soit nommé un comité spécial composé de MM. Béchard, Charlton,  
Davin, Desjardins, Ellis, Innes, Prior, Scriver, Somerville, Taylor, Tupper, Vanasse,  
Weldon (Albert) et White (Cardwell), chargé de contrôler le compte-rendu officiel  
des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport  
de temps à autre.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints  
du Parlement sur l'état de la bibliothèque. (*Documents de la session, No 8.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

---

Vendredi, 17 janvier 1890.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—  
Par M. Taylor,—La pétition de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et  
du lac Nipissingue.

Par M. White (Cardwell),—La pétition de la Compagnie de chemin de fer et de  
charbonnage d'Alberta.

Par M. Brown,—La pétition de la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'in-  
cendie des meuniers canadiens.

L'ordre du jour pour la prise en considération du discours de Son Excellence le  
Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement, étant lu,

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. Pope propose, secondé par M. Prior,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général  
pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé au commen-  
cement de la présente session, et de plus, pour assurer Son Excellence :—

1. Que nous recevons avec grand plaisir les félicitations de Son Excellence, en  
nous convoquant de nouveau cette année pour la prise en considération des affaires  
publiques, au sujet de la continuation des progrès et de la prospérité du pays.

2. Que nous sommes bien aises de voir que, lors de la visite faite par Son Excel-  
lence, pendant la vacance, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest et la  
Colombie-Britannique, Son Excellence a partout été reçue avec la loyauté et la bien-